



19.10.2005 - 11:30 Uhr

Le TCS renforce son engagement pour la sécurité routière

Lignièrès/Berne (ots) -

- Indication: Dès 11h30, une liste de projets détaillés avec graphique pourra être téléchargée en format pdf sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmaid=100000091> -

1er décembre 2005: lancement de la formation 2-Phases

A partir du 1er décembre 2005, le TCS proposera aux nouvelles conductrices et aux nouveaux conducteurs des cours de perfectionnement dans le cadre de la formation en 2-Phases prescrite par la loi. Lors d'une rencontre d'information organisée à Lignièrès, le président central Edgar Schorderet a annoncé que l'Association centrale et les sections du TCS allaient développer par étapes leur offre de cours en 2006. Le but poursuivi par cette nouvelle offre de formation dans le domaine de la sécurité routière est la réduction du nombre d'accidents, notamment de ceux qui impliquent de jeunes usagers de la route.

A partir du 1er décembre 2005, la formation en 2-Phases sera obligatoire pour les nouvelles conductrices et les nouveaux conducteurs. A cet effet, le TCS, c'est-à-dire l'Association centrale et les sections, étendent fortement leurs activités dans le domaine de la sécurité routière.

La filiale Test&Training TCS SA et les sections vont développer par étapes leur offre à l'attention des nouvelles conductrices et des nouveaux conducteurs sur les infrastructures déjà disponibles du Plantin, Cossonay, Stockental, Betzholz, Lignièrès et Rivera au Tessin. La palette des cours sera systématiquement étendue dans le courant de l'année 2006.

La priorité est la réduction du nombre d'accidents de la circulation impliquant de jeunes usagers de la route. Il ressort, en effet, des statistiques qu'en 2003, les conductrices et conducteurs titulaires du permis de conduire depuis moins d'une année ont été impliqués dans près de 4'000 accidents (très précisément 3'974). En 2004, ce nombre a légèrement reculé à 3'900 (3'883). La situation est néanmoins claire: le nombre d'accidents survenant pendant la première année suivant l'obtention du permis de conduire est nettement trop élevé.

Les valeurs empiriques démontrent que ce nombre tombe en dessous de 1500 accidents la troisième année après l'obtention du permis. Par conséquent, le TCS attache énormément d'importance à sensibiliser les jeunes conductrices et les jeunes conducteurs aux dangers liés à la circulation routière.

Le but des cours de perfectionnement organisés dans le cadre de la formation 2-Phases est le développement de la prise de conscience des risques -c'est-à-dire de leur détection ainsi que de leur appréciation correcte- et de l'attitude logique qui s'ensuit: un comportement adéquat au volant permet d'éviter des accidents.

En Autriche voisine, où le "permis de conduire en plusieurs phases" a été introduit au début de 2003, les statistiques des accidents prouvent déjà l'effet positif de cette mesure. Comparés aux valeurs de 2003, les chiffres du premier semestre de 2005 présentent, pour les jeunes de 18 et de 19 ans, un recul de 11,2 pour-cent du nombre d'accidents.

Indications à l'attention des médias:

Monsieur Edgar Schorderet, président central du TCS, sera à votre disposition le 19 octobre à partir de 11h30 (079/210'80'38) pour répondre aux questions concernant l'engagement du TCS dans le domaine de la formation 2-Phases.

Contact:

Stephan Müller
porte-parole du TCS
Mobile +41/79/302'16'36

Philippe Klaus
chef de projet de la formation en deux phases
Mobile +41/79/641'24'45

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100498239> abgerufen werden.